

---

**POL 1250 – 30 — IDÉES POLITIQUES CONTEMPORAINES**  
**Département de science politique — Université du Québec à Montréal**  
**(3 crédits)**

---

Professeure : Geneviève Pagé  
Courriel : page.genevieve@uqam.ca  
Bureau : A-3760

Mercredi 9 h 30 -12h30  
3 septembre au 10 décembre 2014

---

## **DESCRIPTION**

Ce cours a pour objectif de brosser un tableau des principaux courants d'idées qui occupent aujourd'hui l'espace politique, d'en retracer la genèse, de les situer par rapport aux grandes transformations qui caractérisent le monde contemporain et de procéder à leur examen critique. Seront étudiés dans ce cadre des phénomènes comme le retour en force du libéralisme, les diverses facettes du globalisme et des réactions qu'il suscite, la montée des fondamentalismes religieux, la résurgence des nationalismes ethniques et des idées autoritaires, etc.

## **PRÉSENTATION**

La période étudiée débute avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et se termine aujourd'hui. Nous privilégions une approche sociopolitique de l'étude de la pensée politique, les idées étant conçues comme des armes politiques. Nous accorderons une attention particulière aux idéologies suivantes : la social-démocratie, le libéralisme et le néolibéralisme, le néoconservatisme, le marxisme, le féminisme, les théories de la décolonisation et le postcolonialisme, l'anarchisme, le queer et le postmodernisme.

Les différents courants seront analysés dans leur rapport conflictuel les uns envers les autres. Pour guider notre réflexion, nous aborderons chaque courant de pensée politique en identifiant ses idées principales (par exemple : liberté, égalité, la notion d'état) et en nous posant une série de questions : qui produit le discours? À qui s'adresse-t-il? Comment la pensée circule-t-elle? Comment est-elle contrée ou discréditée par ses adversaires? Quelle est sa force mobilisatrice? Quel est le décalage entre la pensée et son incarnation dans le monde politique? À la fin de ce cours, les étudiantes et les étudiants devraient détenir : (1) une connaissance générale des principaux courants de la pensée politique contemporaine; (2) une connaissance générale des principaux auteur-e-s associé-e-s à ces courants; (3) une connaissance générale des enjeux autour desquels se cristallisent les conflits entre ces courants. Elles et ils doivent également pouvoir analyser un discours contemporain en le recadrant dans les courants qui l'ont inspiré.

## **Mode d'évaluation**

	<b>Pondération</b>	<b>Date de remise</b>
<b>Participation</b>	<b>15 %</b>	<b>S.O.</b>
<b>Débat</b>	<b>10 %</b>	<b>29 octobre</b>
<b>Dissertation I</b>	<b>25 %</b>	<b>29 octobre</b>
<b>Analyse d'un article</b>	<b>15 %</b>	<b>12 novembre</b>
<b>Dissertation II</b>	<b>35 %</b>	<b>3 décembre</b>

### 1) Participation aux cours 15 %

Votre participation *active* aux discussions et aux activités en classe.

### 2) Participation au débat 10 %

Le débat se fera en équipe; la note est donc collective.

Sujet : Vous devez personifier une idéologie pour répondre en groupe à une question divulguée au début du cours. Vous devez ensuite argumenter votre position avec l'équipe adverse.

Exigences : Vous devez vous référer aux exposés en classe et aux textes dans le recueil. Vous aurez accès à vos notes de cours pour préparer votre réponse.

### 3) Dissertation I

À remettre *au début* du cours 9 (29 octobre)

Longueur : 5 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Quelles sont les diverses conceptions de la nature humaine dans les idéologies discutées depuis le début de la session?

Exigences : Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires. Vous ne pouvez pas cités les exposés en classe, ils sont disponibles pour faciliter votre compréhension, et non pour se substituer aux textes à lire.

Méthodologie : Respectez les normes du département en ce qui a trait aux références, bibliographie, etc.

Note : 25 % de la note finale

**\*\* attention : toute dissertation remise après le début du cours se verra pénalisé de 20 %, plus 5 % par jour additionnel de retard.** Cette politique de retard particulière est justifiée par le fait que les dissertations servent entre autres à vous préparer pour le débat qui aura lieu en classe la journée même. De plus, assister au débat avant la rédaction vous donnerait un avantage injuste sur les autres étudiant-e-s.

### 4) Analyse d'un article

Sujet : Vous devrez faire la critique d'un article paru dans un quotidien québécois (parmi trois articles choisis par la professeure). Dans cet exercice, vous devez identifier les éléments de l'idéologie mise de l'avant par le ou la journaliste, ainsi que des autres acteurs ou actrices qui interviennent.

Longueur : 3 pages maximum (interligne : espacement 1,5).

Exigences : Clarté des arguments. Compréhension des idées. Pertinence de la critique. Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Date de remise : Cours 11 (12 novembre) (les articles auront été distribués deux semaines à l'avance)

Note : 15 % de la note finale.

**\*attention : toute lettre remise en retard sera pénalisée de 5 % par jour de retard**

### 5) Dissertation II

À remettre au début du cours 14 (3 décembre)

Longueur : 10 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Application de différentes idéologies à un thème choisi par la professeure. Le thème sera remis au moins 3 semaines à l'avance (cours 11).

Exigences : Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes du département en ce qui a trait aux références, bibliographie, etc.

Note : 35 % de la note finale

**\*\* attention : toute dissertation remise en retard sera pénalisé de 5 % par jour de retard.**

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

**RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2<sup>e</sup> étage.**

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

### Semaine 1 [3 septembre]

Présentation du cours

### PREMIÈRE PARTIE

### Semaine 2 [10 septembre] : Aux racines des idées politiques contemporaines : la modernité

#### Lectures obligatoires

Piotte, Jean-Marc. « Introduction » Chap. in *Les neuf clés de la modernité*, 9-20. Montréal : Québec/Amérique.

Hobsbawm, Éric J. « Le siècle à vol d'oiseau » Chap. in *L'âge des extrêmes : histoire du court XXe siècle*, 19-39. Bruxelles : Éditions complexe, 1999.

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Les idéologies. » Chap. in *Le processus politique*, 51-53. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

### Semaine 3 [17 septembre] : Libéralisme et la construction de l'état moderne

#### Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le libéralisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 53-59. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social* (extraits), 53-65. Paris : LGF, 1996.

Locke, John. (Extraits) *Traité du gouvernement civil* (1690). \*\*\*\*Disponibles sur Moodle, pas dans le recueil de texte\*\*\*\*

*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1789.

### Semaine 4 [24 septembre] : Le socialisme d'État

Conférencier invité : Benoit Marsan, étudiant au doctorat en Histoire, UQAM

#### Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le noyau du socialisme : le marxisme. » Chap. in *Le processus politique*, 83-91. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Guay, Jean H. et Denis Monière. *Introduction aux théories politiques*, 74-83. Montréal : Québec/Amérique, 1987.

Castoriadis, Cornelius. « Marxisme-léninisme : la pulvérisation » Chap. in *La montée de l'insignifiance : les carrefours du labyrinthe IV*, 38-50. Paris : Seuil, 1996.

Lénine, « Chapitre I : la société de classes et l'État », *L'État et la révolution*, Pékin, 1970, pp.5-26.

#### Lectures optionnelles

Zedong, Mao. *Le petit livre rouge*. (Extraits) 3-6, 9-11, 14-16. Version disponible en ligne, consultée le 25 août 2013, à <http://maozedong.fr/plr.pdf>

\*« Introduction », *Les principes du marxisme-léninisme*, Éditions en Langues étrangères : Moscou. 5-10.

**Semaine 5 [1 octobre] : Social-démocratie**Lectures obligatoires

Jalbert, Pierre. « Le modèle de l'idéologie sociale-démocrate » in *De la social-démocratie européenne au Parti québécois*, 33-36. Notes de recherches no 9. Montréal : Université de Montréal, 1982.

Bergounioux, Alain et Bernard Martin. « La règle du jeu » (extraits). Chap. in *La social-démocratie ou le compromis*, 105-106 et 120-133. Paris : PUF, 1979.

Rosanvallon, Pierre. « L'ébranlement intellectuel de l'État-providence. » Chap. in *La crise de l'État-providence*, 20-31. Paris : Seuil, 1981.

Halimi, Serge. « La gauche à son tour. » Chap. in *Le grand bond en arrière : Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, 421-443. Paris, Fayard. 2006.

Lectures optionnelles

*Déclaration de Francfort – 1951 : Buts et tâches du socialisme démocratique*, Déclaration de la 2<sup>e</sup> Internationale socialiste, <http://www.lours.org/default.asp?pid=118>

Jobert, Bruno « Une troisième voie très Britannique : Giddens et l'État-providence » *Revue française de sociologie* 43 (2), 2002 : 407-422.

**Semaine 6 [8 octobre] : Du libéralisme au néolibéralisme.**Lectures obligatoires

Hayek, Francis Von. « 9. Justice "sociale" ou distributive » Chap. in *Droit, législation et liberté*, 75-94. Paris : Presses universitaires de France, 1981.

Fukuyama, Francis. *La fin de l'Histoire et le dernier homme*, 11-14. Paris : Flammarion, 1992.

Friedman, David. « L'Université Adam Smith » Chap. in *Vers une société sans État*, 98-103. Paris : Belles lettres, 1992.

Boltanski, Luc et Ève Chiapello. « L'esprit du capitalisme » Chap. in *Le nouvel esprit du capitalisme*, 37-58. Paris : Gallimard, 1999.

Lecture optionnelle

Saint-Onge, Jean-Claude. *L'imposture néolibérale*, 123-140. Montréal : Écosociété, 2000.

**Semaine 7 [15 octobre] : Néoconservatisme**Lecture obligatoire

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Les perspectives d'avenir du conservatisme. » Chap. in *Le processus politique*, 67-69. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Kristol, Irving. « Confessions d'un vrai – peut-être le seul – néo-conservateur avoué. » [1979] Chap. in *Réflexions d'un néo-conservateur*, 107-112. Paris : PUF, 1983.

Kepel, Gilles. *La revanche de Dieu : chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, 165-192. Paris, Seuil, 1991.

Kepel, Gilles. « La révolution néoconservatrice » Chap. in *Fitna : Guerre au cœur de l'Islam*, 74-98. Paris : Gallimard, 2004.

Lecture optionnelle

Dupuis-Déri, Francis. « Le totalitarisme “politically correct” : mythe ou réalité? » *Argument* 4(1), 2001 : 112-128.

**Semaine 8 [22 octobre] : Semaine de lecture****Semaine 9 [29 octobre] : Débat en classe et remise de la dissertation I**

\*\*\**Remise des articles pour l'analyse d'article*

**DEUXIÈME PARTIE****Semaine 10 [5 novembre] : Colonialisme, anticolonialisme et postcolonialisme**Lectures obligatoires

Fanon, Frantz. « De la violence » Chap. in *Les damnés de la terre*, 29-51. Paris : Maspero, 1961.

Fanon, Frantz. « Introduction » Chap. in *Peau noire masques blancs*, 7-13. Paris : Éditions du seuil, 1952.

Saïd, Edouard. « Introduction. » (extraits) In *Orientalisme*, 1-15 & 22-28. Paris : Le seuil, 1980.

Collignon, Béatrice. « Notes sur les fondements des *postcolonial studies*. » *EchoGéo* 1, 2007, mis en ligne le 6 mars 2008, consulté le 4 août 2013 à <http://echogeo.revues.org/2089>.

Lecture optionnelle

Dechaufour, Laetia. « Introduction au féminisme postcolonial ». *Nouvelles questions féministes* 27(2), 2008 : 99-110.

**Semaine 11 [12 novembre] : La Nouvelle gauche**Lectures obligatoires

Touraine, Alain. « Présentation » et (extraits de) « Lutttes des classes et crise sociale » Chap. in *Le mouvement de mai 68 ou le communisme utopique*, Paris : Seuil, 1968, 9-21 et 40-47.

Marcuse, Herbert. « Introduction » et « La nouvelle sensibilité », Chap. in *Vers la libération*, 13-19 et 49-76. Paris : Minuit, 1969.

L'Internationale situationniste. « Le déclin et la chute de l'économie spectaculaire marchande » *Internationale situationniste*, 10, mars 1966 : 5 p.

Lecture optionnelle

Marcuse, Herbert. « Les nouvelles formes de contrôle. » Chap. in *L'Homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, 27-43. Paris : Minuit, 1968.

\*Maheu, Pierre. « La révolution et le socialisme sont nécessaires à l'établissement d'une véritable démocratie. » In *De la démocratie au Québec 1940-1970*, 283-288. Montréal : Lux, 2005.

\*\*\* *Remise de l'analyse de l'article*

\*\*\* *Remise du thème et des consignes pour la dissertation II*

## Semaine 12 [19 novembre] : Le féminisme

### Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le féminisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 159-163. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Vidal, Catherine. « Cerveau, sexe et préjugés. » In *Cerveau hormones et sexe*, sous la direction de Louise Cossette, 11-28. Montréal : Éditions du remue-ménage, 2012.

Guillaumin, Colette. « Pratique de pouvoir et idée de nature : (1) L'appropriation des femmes. » *Questions féministes* 2, 1978 : 7-18.

Kergoat, Danièle. « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes. » In *Femmes, genre et sociétés : L'état des savoirs* sous la dir. de Margaret Maruani, 94-101. Paris : La Découverte, 2005.

Groulx, Benoîte. *Cette mâle assurance*, 48, 62-64, 94 et 159. Paris : Albin Michel, 1993.

De Gouge, Olympe. *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

### Lectures optionnelles

\*Trat, Josette, Diane Lamoureux et Roland Pfefferkron. « Introduction : conservatisme et résistances des femmes à l'ère néolibérale. » Chap. in *L'autonomie des femmes en question : Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, 9-21. Paris-Montréal : L'Harmattan, 2006.

\*Faludi, Susan. « Introduction : La faute au féminisme » Chap. in *Backlash : La guerre froide contre les femmes*, 11-17. Paris : Des femmes/Antoinette Fouque, 1993.

\*Lipovetsky, Gilles. « Homme public/femme privée ». Chap. in *La troisième femme*, 368-377. Paris : Gallimard, 1997.

## Semaine 13 [26 novembre] : Environmentalisme et écologisme

### Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « L'écologisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 154-158. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000. À photocopier.

Jurdant, Michel. « Formuler un projet écologiste » Chap. in *Le défi écologiste*. Montréal : Boréal express, 1984, p. 17-25. À photocopier

Jurdant, Michel. *Les insolences d'un écologiste* (extraits), 2<sup>e</sup> édition. Montréal : Boréal express, 1981, p. 118-122. À photocopier.

Audet, René, Jean-Guy Vaillancourt et Corine Gendron. « Une lecture de la politique québécoise de développement durable à la lumière de l'écologie politique de Michel Jurdant » *Ecologie et politique* no 41 2011 : 99-110.

### Lectures optionnelles

Naess, Arne. « The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement. A Summary. » *Inquiry*, 16(1), 1973 : 95-100.

Gandon, Anne-Line. « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société » *Recherches féministes*, 22 (1), 2009 : 5-25.

## Semaine 14 [3 décembre] : Anarchisme

Conférencier invité : Francis Dupuis-Déry, professeur, science politique, UQAM

### Lectures obligatoires

Archives internationales libertaires. « *L'anarchisme, quésaco? Court et bref sur un sujet complexe.* » consulté le 25 août 2013 à <http://libertaire.pagesperso-orange.fr/anar4.htm>

De Cleyre, Voltairine. « Pourquoi je suis devenue anarchiste » Chap. in *D'espoir et de raison : écrits d'une insoumise*. Montréal: Lux, 2008, 89-107.

Pucciarelli, Mimmo D. « Les principes de base de l'anarchisme. » Chap.in *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, 182-198. Lyon : Atelier création libertaire, 1999.

Kruzynski, Anna et Marcos Silvestro. « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes. » In *Nous sommes ingouvernables* sous la direction de Rémi Bellemare-Caron, Émilie Breton, Marc-André Cyr, Francis Dupuis-Déri et Anna Kruzynski, 137-151. Montréal : Lux, 2013.

### Lecture optionnelle

Baginski, Max. « Without Government » In *Anarchy! An anthology of Emma Goldman's Mother Earth* sous la dir. de Peter Glassgold, 8-13. Washington, DC : Counterpoint, 2001.

\*\*\*Remise de la dissertation II

## Semaine 15 [10 décembre] : Le postmodernisme et le queer

Lyotard, Jean-François. « Introduction » *La condition post-moderne*, 7-9. Paris : éditions Minit, 1979.

Martuccelli, Danilo. « Lectures théoriques de la postmodernité » *Sociologie et société* 24(1), 1992 : 157-169.

Bourcier, Marie-Hélène. « Politiques queer » Chap. in *Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, 135-148. Paris : Amsterdam, 2006.

Diane Lamoureux, « La réflexion *queer* : apports et limites » In *Dialogues sur la troisième vague féministe* sous la dir. de Maria Nengeh Mensah, 91-103. Montréal : Remue-ménage, 2005.

### Lecture optionnelle

\*Butler, Judith. « Introduction » Chap. in *Trouble dans le genre*, 25-50. Paris : La découverte, 2005.



## HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

### À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>  
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007
- **Trêve pour Elles** : <http://trevepourelles.org/wp/>  
Tél. : 514-251-0323
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>  
Tél. : 514-529-5252
- **Mouvement contre le viol et l'inceste** : <http://contreleviol.wordpress.com/>  
Tél. : 514-278-9383